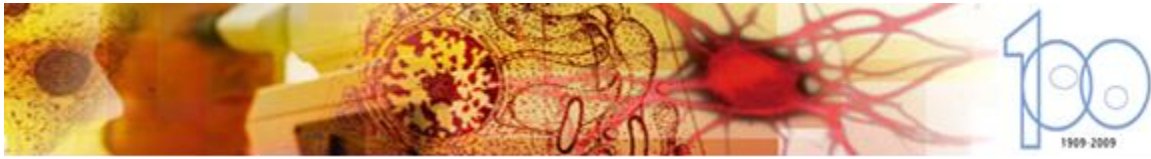


HORAIRE ET PLAN DE COURS
PBC 6086 – CANCER : ASPECTS CELLULAIRES ET MOLÉCULAIRES – 3 CRÉDITS
Automne 2018



AVIS : Le Département de pathologie et biologie cellulaire se réserve le droit de modifier sans préavis l'horaire ci-joint.

RESPONSABLE : Le Département de pathologie et biologie cellulaire de la Faculté de médecine.
Docteur Louis Gaboury : louis.gaboury@umontreal.ca

PROFESSEURS : Dr Katherine Borden
Dr Sébastien Carréno
Dr Gregory Emery
Dr Raouf Fetni
Dr Louis Gaboury
Dr Saima Hassan
Dr Krista Heinonen
Dr Jean-Claude Labbé
Dr Matthew Smith

HORAIRE :	Cours : Les mercredis du 5 septembre au 12 décembre 2018, de 9h à 12h. Examen intra : Le mercredi 17 octobre 2018, de 9h à 12h. Examen final : Le mercredi 19 décembre 2018, de 9h à 12h.
------------------	--

PROGRAMMES : Maîtrise 2-512-1-0, option pathologie moléculaire et médecine personnalisée

TGDE : Département de pathologie et biologie cellulaire (Katherine David poste : 6288)

Horaire révisé : août 2018

DESCRIPTION DU COURS

Le cours comporte des leçons théoriques portant sur la biologie du cancer. L'accent est mis sur la compréhension des mécanismes cellulaires et moléculaires qui président à la formation des tumeurs.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Ce cours vise à donner à l'étudiant un aperçu détaillé de la cellule cancéreuse envisagée au point de vue du dérèglement des fonctions normales de la cellule. Seront successivement abordés les notions suivantes : nature de la cellule cancéreuse, oncogènes cellulaires et viraux, voies de signalisation, gènes suppresseurs des tumeurs, immortalisation, division cellulaire, angiogenèse, métastase, réponse immunitaire envers les tumeurs

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Les objectifs spécifiques seront définis par le professeur responsable de la leçon. En revanche, dans la mesure du possible, la nature et l'étendue des connaissances devraient refléter le contenu et le degré d'approfondissement de l'ouvrage recommandé.

ÉVALUATION

Deux examens (intra et final) comptent pour respectivement 40% et 60% de la note finale.

- 1) L'examen partiel porte sur la matière vue durant la première partie du cours c'est-à-dire sur les six (6) premières leçons. Il pourra comporter des questions à choix de réponse, des questions à réponses ouvertes courtes (QROC) ou des questions à court développement (10-20 lignes).
- 2) L'examen final est non-cumulatif et porte sur les sept (7) leçons suivantes. Le type de question est le même qu'à l'examen intra.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Même si les leçons de ce cours sont données sous forme de leçons magistrales, les étudiants sont encouragés participer de façon active et à intervenir

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrage recommandé : "The biology of cancer". RA.Weinberg. Garland Science. Taylor & Francis Group. 2^{ième} Édition. 2013.

HORAIRE ET PLAN DE COURS
PBC 6086 – CANCER : ASPECTS CELLULAIRES ET MOLÉCULAIRES – 3 CRÉDITS
 Automne 2018

SEPTEMBRE 2018				
I – BIOPATHOLOGIE DES NÉOPLASMES				
Mercredi	05-09-2018	9h–12h	La cellule cancéreuse – Dr Gaboury	Salle : R-820 Pavillon : Roger-Gaudry
Mercredi	12-09-2018	9h–12h	Cancer- Classification des tumeurs – Dr Gaboury	Salle : R-820 Pavillon : Roger-Gaudry
Mercredi	19-09-2018	9h–12h	Changements génétiques et Cancer – Dr Fetni	Salle : R-820 Pavillon : Roger-Gaudry
Mercredi	26-09-2018	9h–12h	Angiogenèse et Invasion tumorale – Dr Carréno	Salle R-820 Pavillon : Roger-Gaudry
OCTOBRE 2018				
Mercredi	03-10-2018	9h–12h	Prolifération cellulaire et Cancer – Dr Labbé	Salle : R-820 Pavillon : Roger-Gaudry
Mercredi	10-10-2018	9h–12h	Oncogènes et gènes suppresseurs des tumeurs Dr Smith	Salle : R-820 Pavillon : Roger-Gaudry
Mercredi	17-10-2018	9h–12h	Voies de Signalisation – Dr Smith	Salle : R-820 Pavillon : Roger-Gaudry
SEMAINE D'ACTIVITÉS LIBRES DU 22 AU 26 OCTOBRES 2018				
Mercredi	31-10-2018	9h–12h	Examen intra	Salle : R-820 Pavillon : Roger-Gaudry
NOVEMBRE 2018				
Mercredi	07-11-2018	9h–12h	Apoptose, immortalisation et Cancer – Dre Borden	Salle : R-820 Pavillon : Roger-Gaudry
II – IMMUNOLOGIE DES NÉOPLASMES				
Mercredi	14-11-2018	9h–12h	Introduction : anatomie et physiologie du système Immunitaire – Dre Heinonen	Salle : R-820 Pavillon : Roger-Gaudry
Mercredi	21-11-2018	9h–12h	Propriétés antigéniques de la cellule cancéreuse Dre Heinonen	Salle : R-820 Pavillon : Roger-Gaudry
Mercredi	28-11-2018	9h–12h	Immunité anti-tumorale – Dre Heinonen	Salle : R-820 Pavillon : Roger-Gaudry
DÉCEMBRE 2018				
Mercredi	05-12-2018	9h–12h	Métastases et cancer – Dr Emery	Salle : R-820 Pavillon : Roger-Gaudry
Mercredi	12-12-2018	9h–12h	Intégrité du génome et Cancer – Dre Hassan	Salle : R-820 Pavillon : Roger-Gaudry
Mercredi	19-12-2018	9h–12h	Examen final	Salle : R-820 Pavillon : Roger-Gaudry

Note : Les dates peuvent être sujettes à changement, ainsi que le local de classe.

Renseignements et directives

Règlements des études de cycles supérieurs

Retard dans la remise des travaux (article 32), plagiat et fraude (article 37)

Les pénalités de retard et la politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours.

Tous les étudiants sont invités à consulter le site web www.integrite.umontreal.ca/ et à prendre connaissance du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

L'étudiant se doit d'être très vigilant à l'égard du plagiat particulièrement lorsqu'il utilise des **sources d'informations** autant dans le cadre d'un travail écrit que d'un examen. Vous êtes invités à consulter le document qui suit pour mieux comprendre la manière de citer ou d'utiliser un texte ou une partie de texte afin d'éviter de vous placer dans une situation de plagiat. Le sens de plagiat peut varier d'un pays à l'autre. Dans le cadre du présent cours, les indications de l'Université de Montréal à l'égard du plagiat prévalent sur toute autre définition ou sens donné au plagiat.

Politique relative aux examens différés (article 51 et 97)

La mention F* est attribuée à l'étudiant qui ne se présente pas à un examen à moins que celui-ci ne justifie son absence auprès du responsable de programme en présentant par écrit un motif valable dans les huit jours ouvrables. On entend par motif valable, un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat médical. Toute demande d'examen différé présentée après le temps prescrit à cet effet sera automatiquement rejetée à moins d'un motif indépendant de la volonté de l'étudiant (ex. situation de coma, etc.).

Outil pédagogique

Le Guide de présentation d'un travail écrit publié par la Faculté de l'éducation permanente vise à faciliter l'encadrement au regard du respect des normes de présentation et de l'utilisation des sources bibliographiques, contribuant ainsi au développement d'habiletés transférables.

<http://fep.umontreal.ca/documents/pdf/guidepresentation.pdf>

StudiUM

Le site Internet Studium des cours est mis à disposition à partir du réseau interne de l'Université. Les étudiants ont accès illimité au site durant toute la session, et ce depuis le réseau interne de l'Université comme depuis leurs propres connections Internet.

Pour avoir accès au site, l'étudiant doit être dûment inscrit à l'Université et être détenteur d'un UNIP, ce qui lui donnera accès à son portail UdeM.

Pour obtenir un UNIP, voir les indications à l'aide du lien Internet suivant :

<http://www.etudes.umontreal.ca/dossier/unip.html>

HORAIRE ET PLAN DE COURS
PBC 6086 – CANCER : ASPECTS CELLULAIRES ET MOLÉCULAIRES – 3 CRÉDITS
Automne 2018

Dates importantes

- 19 septembre 2018 : Date limite pour la modification d'un choix de cours ou l'annulation sans frais d'un cours.
(À moins qu'une autre date ne soit inscrite à l'horaire du cours.)

- 9 novembre 2018 : Date limite pour l'abandon du cours - avec frais.
(À moins qu'une autre date ne soit inscrite à l'horaire du cours.)

Ces dates sont présentées sur le site de l'UdeM :

<http://www.etudes.umontreal.ca/calendrier/index.html>

Absence non justifiée

L'absence « non justifiée » lors d'une évaluation entraîne malheureusement un échec. Étant donné que les dates des évaluations sont connues à l'avance par l'étudiant, ce dernier a la responsabilité d'aviser la responsable du programme « avant l'évaluation » afin de prendre entente. Ces éléments sont précisés aux articles 30 et 31 des Règlements pédagogiques de cycles supérieurs.

Services

Service de soutien à l'apprentissage du Centre étudiant

www.csedc.umontreal.ca/apprentissage/

Centre de communication écrite

www.cce.umontreal.ca/

Direction des bibliothèques

www.bib.umontreal.ca/a-propos

Aide à la persévérance scolaire offert à la FEP

Monsieur Pierre Cantin : 514-343-6111 poste 7443.

Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap : www.bsesh.umontreal.ca

Enregistrement du cours

L'enregistrement du cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours.

L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps.